

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2011

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, URRUSTOY, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme SALTHUN-LASSALLE, GINIEIS, MAILLET, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

| | | | |
|-------------------|----------------------|---|----------------------|
| <u>Pouvoirs</u> : | Anne-Marie BARRERE | à | André BERNOS |
| | Jean-Claude ELICHIRY | à | Gérard URRUSTOY |
| | Jean BEDECARRAX | à | Jean-Etienne GAILLAT |
| | Marie ECHEPARE | à | Henri GIMENEZ |
| | Jean-Pierre DOMECCQ | à | Bernard UTHURRY |
| | Philippe GARROTE | à | Marie-Lyse GASTON |
| | Anne BARBET | à | Patrick MAILLET |
| | Dolores CABELLO | à | Jean-Michel BRUGIDOU |

| | | | |
|---------------------|-----------------|---------------|-------------------------|
| <u>Suppléants</u> : | René PETUYA | suppléant de | France JAUBERT-BATAILLE |
| | Jean LABORDE | suppléant de | Robert LABORDE-HONDET |
| | Georgette SALHI | suppléante de | Véronique PEBEYRE |

Excusés : Jean CASABONNE, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Michel LAURONCE, Yves TOURAINE, Eliane YTHIER, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Jean-Pierre TERUEL.

RAPPORT N°10

CREATION DU POSTE DE CHARGE DE MISSION ECONOMIE

M. GAILLAT précise que par délibération en date du 10 février 2011, le Conseil Communautaire décidait de procéder au recrutement d'un chargé de mission Economie afin notamment de :

- dynamiser notre politique économique dans le cadre de la Mission Industrie du Haut Béarn menée par le Conseil Régional d'Aquitaine par le biais de la 2ADI
- développer notre offre foncière et immobilière avec notamment la création de la Pépinière d'Entreprises
- conduire une démarche partenariale avec les commerçants et artisans dans le cadre de l'Opération Urbaine Collective.

C'est sur ces bases que l'appel à candidatures a été lancé ouvert aux fonctionnaires territoriaux de catégorie A ou agents contractuels équivalents. Après examen des dossiers reçus et audition, une candidature a été retenue par un jury composé de :

- Monsieur le Président de la C.C.P.O.
- Monsieur le Vice-Président en charge de l'économie
- Monsieur Patrick BLAISE de la 2ADI
- Monsieur Christophe VOISIN du Conseil Général
- Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services de la C.C.P.O.

Il est proposé de concrétiser le recrutement du chargé de mission Economie sous les conditions suivantes :

- un contrat à durée déterminée à temps complet d'une durée de 3 ans
- une rémunération basée sur le 7^{ème} échelon du grade d'attaché territorial accompagné du régime indemnitaire correspondant au niveau 7 du référentiel de notre collectivité ; cela représente une dépense annuelle pour la collectivité avoisinant 50 000 € ;
- le recrutement effectif interviendra au cours du deuxième semestre 2011. Les crédits inscrits au budget primitif 2011 de la Communauté de Communes sont suffisants.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport
- **CREE** un poste d'attaché territorial à temps complet
- **PROCEDE** au recrutement d'un chargé de mission Economie pour une durée de 3 ans.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT